
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 9 juin 2021

Résolution: CE21 1102

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et son document complémentaire, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria »;
- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et son document complémentaire;
- 3- de soumettre les dossiers à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne les assemblées publiques de consultation prévues conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1217400001
/mt

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif

(certifié conforme)

Yves SAINDON

Assistant-greffier de la Ville

Yves SAINDON
Assistant-greffier de la Ville

Signée électroniquement le 11 juin 2021